

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
*Séance du 12 septembre 2024*

Envoyé en préfecture le 20/09/2024

Reçu en préfecture le 20/09/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20240912-DEL12092024\_13-DE



**Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.**

**Effectif légal : 7**

**Procurations : 4**

**Présents (8) :**

Martine Mazoyer, Vice-Présidente  
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale  
Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal  
François Diot, Conseiller Municipal  
Jacqueline Pasin, Administratrice  
Nathalie Gemza, Administratrice  
Michèle Roy, Administratrice  
Roger Clay, Administrateur

**Excusés (4) :**

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer  
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué – procuration à Myrienne Bertrand  
Hervé Barse, Conseiller Municipal – procuration à Roger Clay  
Gérard Ferrand, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin  
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice

**DEL12092024-13**

**CHOIX COFFRET GOURMAND 2024**

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,  
Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 28,  
Vu la consultation lancée en procédure adaptée le 4 juin 2024,

Considérant les offres reçues pour les coffrets et leur analyse effectuée au regard des critères définis, du nombre de produits et du contenant proposé ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :**

- De retenir la proposition de la Société ANDIKADO sise 3 Avenue du 8 Mai 1945 à Coulanges-lès-Nevers, d'un montant unitaire de 17.20 €, incluant la demande complémentaire d'un sachet,
  - D'autoriser le Président du C.C.A.S. à signer tout document en lien avec cette décision.
- Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Adopté à l'unanimité par 11 voix (dont 4 procurations).

*Mme Michèle Roy siégeant au titre de "La Sauvegarde 58" qui avait répondu à la consultation, ne prend pas part au vote.*

**La Vice-Présidente,  
Martine Mazoyer**